

Nouvel éclat pour la place Calmette

Le maire a également annoncé, lors des vœux, que les impôts n'augmenteraient pas.



Germain Piot, Mikael Arizeux, Denis Barbaux, Alain Boudot, Maryse Jacquin, Katia Vidberg et Thibaut Fouré.

“Nous avons bien travaillé”. Alain Boudot, maire, a fait dans l'autosatisfaction lors de la cérémonie des vœux, lundi en fin d'après-midi, la première du nouveau mandat. Mais, à en juger par les applaudissements, l'assemblée a totalement adhéré.

L'élu a mis en exergue l'extension du Centre de Gaulle pour l'accueil de loisirs de l'association Navenne Avenir, la réfection de l'église et la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, “une réussite” à mettre au crédit des parents bénévoles de l'association, mais surtout de la directrice, Nathalie Banelli.

L'atelier sport est animé par Mikael Arizeux, que les enfants “adorent”. Il a aussi parlé du nouveau site internet “moderne, agréable à lire, vivant” mis en forme par Katia Vidberg et Thibaut Fouré.

L'année qui s'ouvre sera marquée par la réhabilitation de la place Calmette et l'enfouissement des réseaux électriques. “Cette grande surface de bitu-

me est vraiment horrible”, a reconnu le maire.

Une étude sur l'éclairage public a été lancée dans le but d'économiser de l'énergie. Le résultat sera connu le mardi 27 janvier. Le dossier sera étudié par Denis Barbaux et Germain Piot, qui présenteront leurs conclusions au conseil municipal afin de prendre une décision.

Les coupes sombres dans les dotations de l'Etat vont demander à l'équipe municipale “une grande vigilance dans nos dépenses et notre gestion. Le tout étant de maintenir un minimum d'investissements” et de ne pas augmenter les impôts. Maryse Jacquin, adjointe aux finances, y veillera.

Le fait que certains emprunts seront terminés de rembourser cette année et l'an prochain va donner à la commune “une petite marge de manœuvre”.

Alain Boudot a remercié le personnel de la commune “qui a assumé ses tâches avec sérieux et professionnalisme”.